

# Procès-verbal

Le 10 avril 1974

Conformément à l'avis d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit ce matin à 10 h 10.

*Présents:* Les honorables sénateurs Bourget (*vice-président*), Denis, Flynn, Forsey, Langlois, Martin, McElman, Riley et Sparrow. (9)

*Présents mais ne faisant pas partie du Comité:* Les honorables sénateurs Aird, Benidickson et Desruisseaux. (3)

Le Comité procède à l'étude du Bill C-5 intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1973 jusqu'au 30 juin 1974, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada et de certaines débetures qu'émettra Air Canada.»

Sur proposition de l'honorable sénateur Flynn il est *décidé* de discuter le Bill jusqu'à midi aujourd'hui, que le Comité se réunisse de nouveau à une date ultérieure et, enfin, qu'aucun Rapport du Comité ne soit présenté aujourd'hui.

Les témoins suivants sont entendus:

M. G. M. Cooper, Avocat en chef, Chemins de fer nationaux du Canada;

M. W. R. Corner, Vice-président, Comptabilité, Chemins de fer nationaux du Canada;

M. John P. Sheehan, Contrôleur, Air Canada;

M. Claude I. Taylor, Vice-président, Affaires extérieures Air Canada;

M. Myles Foster, Directeur, Finances de l'état, Ministère des Finances.

A midi et cinq minutes le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du Président.

ATTESTÉ:

*Le greffier du Comité,*  
Denis Bouffard.